

Réf. : LV

Paris, le 24 décembre 2020

APPEL A CANDIDATURES

COORDINATEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE CDI - Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA CENTRE VAL DE LOIRE

Dans le cadre d'un départ, l'Association territoriale des Ceméa Centre Val de Loire recrute un.e coordinateur.ice des formations professionnelles.

1. POSTE

Placé.e sous l'autorité de la Directrice territoriale, le.la titulaire du poste aura la responsabilité de formations professionnelles CPJEPS et BPJEPS.

Il.Elle aura à charge de coordonner et d'encadrer des actions de formations de niveau 3 et 4 du champ de l'animation professionnelle (CPJEPS, BPJEPS).

Le poste est classé au 2^{ème} profil de responsabilité du groupe D des métiers de la pédagogie, de la recherche et du développement de l'Accord collectif relatif à la classification et à la rémunération de l'UES des Ceméa (indice 320 CCNA).

Il est à pourvoir à temps plein, en contrat à durée à durée indéterminée.

Il pourrait s'inscrire dans le cadre d'un « Parcours Emploi Compétences » sous condition d'être éligible à ce dispositif.

2. MISSIONS

- Coordonner et piloter des formations :
 - Organiser les semaines de formation (contenus, intervenant.e.s ...)
 - S'assurer des bonnes conditions matérielles du déroulement de la formation (réservation de salle, suivi logistique et matériel) ;
 - Encadrer des modules dans le cadre des formations à l'animation professionnelle ;
 - Assurer le suivi des dispositifs d'accompagnement de la formation (accompagnement tuteur.ice, visite de structure, réunion tripartite) ;
 - Utiliser et actualiser les outils administratifs (fiche intervenant.e.s, éléments de contrats ...) et les outils de gestion de l'activité (Progiciel GRAF) ;
 - Respecter et mettre en œuvre les processus de la démarche qualité ;
- Participer aux travaux transversaux du secteur « Animation ».
- Encadrer ponctuellement des formations courtes dans le secteur de l'animation professionnelle et volontaire (BAFA-BAFD).
- Participer à l'animation du réseau de membres actif.ve.s et au développement de la vie associative.

3. COMPETENCES REQUISES

- Posséder une bonne connaissance du milieu de l'animation et des formations pour adultes.
- Posséder des compétences pédagogiques pour la mise en œuvre et la conduite d'actions de formation.
- Connaître les références et les valeurs de l'Éducation nouvelle.
- Posséder des compétences organisationnelles et être en capacité de travailler seul.e et en équipe.
- Être capable de rédiger (bilan, compte-rendu, projet ...).
- Maîtriser les outils numériques de base et de la formation à distance.
- Maîtriser l'utilisation de plateformes numériques de travail.

4. PROFIL

- Avoir de l'expérience en animation professionnelle.
- Avoir de l'expérience en direction d'ACM.
- Avoir de l'expérience dans la conception et l'encadrement d'actions de formation.
- Être titulaire d'un diplôme professionnel au moins de niveau IV dans les domaines de la formation, l'animation, de l'éducation ou du travail social. Un BPJEPS Loisirs tous Publics serait apprécié.
- Être titulaire du permis B.
- Une bonne connaissance de l'Éducation populaire.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé à Saint-Jean-de-Braye (45) au siège de l'Association territoriale des Ceméa Centre Val de Loire.

Des déplacements réguliers au niveau régional et national sont à prévoir.

Dans le cadre de ses fonctions, le/la titulaire du poste sera amené.e à participer à des soirées, des week-ends et des activités pendant les vacances scolaires.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base de la modulation annuelle (Article 4.4.1 de l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au plus vite.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à faire parvenir dès maintenant et jusqu'au 10 janvier 2021.

De préférence par mail à : direction@cemeacentre.org

Ou par courrier :

**Association territoriale des Ceméa Centre Val de Loire
A l'attention de Monsieur Thomas CHAMPION, Président
27 rue de la Godde - 45800 Saint-Jean-de-Braye**

La candidature d'un.e salarié.e d'une Association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc CAZAILLON